

ÉTIQUETTE-ÉNERGIE POUR DISPOSITIFS D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUES À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

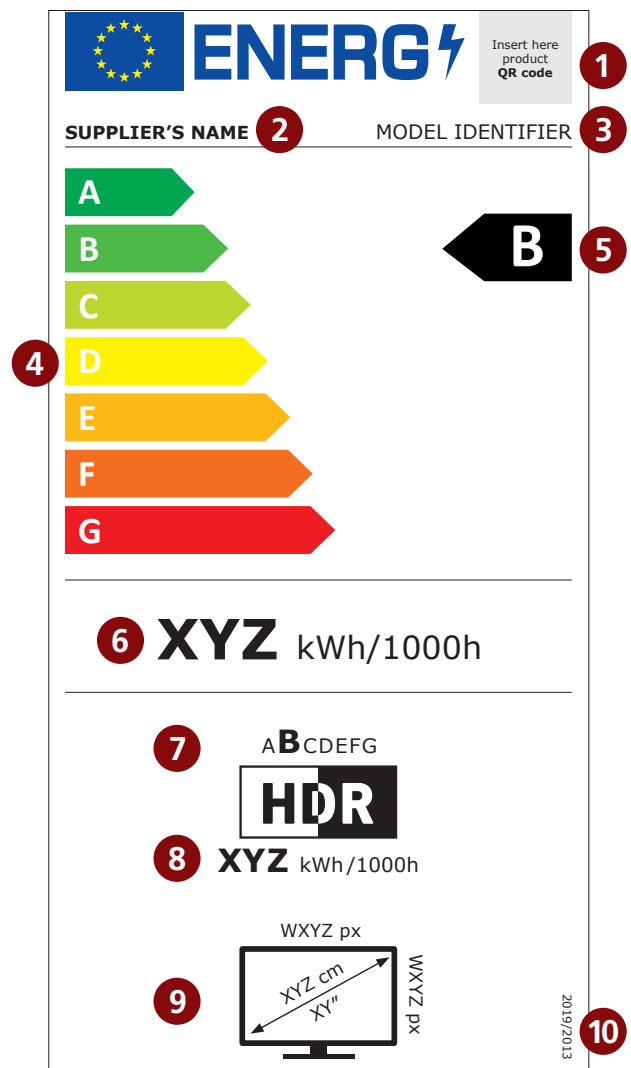
L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE D'UN DISPOSITIF D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUE RENSEIGNE SUR SON EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SES DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES.

L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE

Lors de l'achat d'un nouveau téléviseur ou moniteur, il vaut la peine de considérer, en plus du prix, les coûts d'utilisation (coûts annuels d'électricité). Un coup d'œil sur l'étiquette-énergie et sur son échelle de A à G permet de reconnaître les appareils les plus performants au niveau énergétique.

- 1 Code QR: lien vers les informations sur le modèle figurant dans la base de données européenne sur l'étiquetage énergétique des produits (base de données EPREL), indication facultative en Suisse
- 2 Nom ou marque du fabricant
- 3 Nom du modèle de l'appareil
- 4 Échelle des classes d'efficacité énergétique de A à G
- 5 Classe d'efficacité énergétique de l'appareil
- 6 Consommation d'énergie en mode marche en kWh par 1000 heures de télédiffusion de contenus SDR (Standard Dynamic Range)
- 7 Classe d'efficacité énergétique de l'appareil en mode HDR (High Dynamic Range)
- 8 Consommation d'énergie en mode marche en kWh par 1000 heures de télédiffusion de contenus HDR
- 9 Diagonale d'écran visible en centimètres et en pouces
- 10 Désignation du règlement européen

L'étiquette-énergie contient une échelle pour la gamme dynamique standard (SDR) 4 et, plus bas sur l'étiquette, une échelle sans flèche de couleur pour l'utilisation en mode HDR 7.



Étiquette-énergie pour les dispositifs d'affichage électroniques (illustration: Commission européenne, 2019)



ÉTIQUETTE-ÉNERGIE POUR DISPOSITIFS D’AFFICHAGE ÉLECTRONIQUES À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

Les limites pour l’attribution à la classe d’efficacité énergétique 5 définie sur la base de l’indice d’efficacité énergétique (IEE) sont énoncées dans le tableau ci-dessous.

CLASSE D’EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	INDICE D’EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (IEE)
A	$IEE < 0,30$
B	$0,30 \leq IEE < 0,40$
C	$0,40 \leq IEE < 0,50$
D	$0,50 \leq IEE < 0,60$
E	$0,60 \leq IEE < 0,75$
F	$0,75 \leq IEE < 0,90$
G	$0,90 \leq IEE$

CALCUL DES COÛTS ANNUELS

La consommation d’énergie d’un téléviseur ou d’un moniteur dépend principalement de la taille de l’écran et de l’activation du mode HDR. Quand la diagonale est multipliée par deux, la consommation d’électricité est presque multipliée par quatre. Un appareil UHD consomme environ 30% d’électricité en plus qu’un appareil HD de mêmes dimensions. Un appareil consomme le double d’énergie lorsqu’il est utilisé en mode HDR.

Le tableau ci-dessous présente la consommation d’énergie d’appareils HD et UHD efficaces sur le plan énergétique.

L’achat d’un téléviseur UHD énergétiquement efficace permet des économies de coûts d’électricité de 500 francs sur sa durée de vie par rapport à un appareil normal exploité exclusivement en mode HDR.

De plus amples informations sur les téléviseurs et les moniteurs sont disponibles sur les sites www.suisseenergie.ch et www.etiquetteenergie.ch.

IL VAUT LA PEINE D’OPTER POUR UN TÉLÉVISEUR OU UN MONITEUR DE LA CLASSE D’EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE LA PLUS HAUTE.

DIAGONALE D’ÉCRAN DE 108 CM (43’’)

CONSOMMATION D’ÉNERGIE ET COÛTS D’ÉLECTRICITÉ SUR LA DURÉE DE VIE	APPAREIL HD	APPAREIL UHD	APPAREIL UHD EN MODE HDR
Le meilleur appareil	33 W 79 CHF	47 W 113 CHF	94 W 226 CHF
Un appareil normal	55 W 132 CHF	67 W 161 CHF	134 W 322 CHF

DIAGONALE D’ÉCRAN DE 165 CM (65’’)

CONSOMMATION D’ÉNERGIE ET COÛTS D’ÉLECTRICITÉ SUR LA DURÉE DE VIE	APPAREIL HD	APPAREIL UHD	APPAREIL UHD EN MODE HDR
Le meilleur appareil	56 W 134 CHF	71 W 170 CHF	142 W 341 CHF
Un appareil normal	112 W 269 CHF	137 W 329 CHF	274 W 658 CHF

Hypothèse: utilisation pendant 1500 heures par an. Durée de vie de 8 ans. Prix de l’électricité de 20 ct./kWh

CHANGEMENTS DANS L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE POUR DISPOSITIFS D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUES

La nouvelle étiquette-énergie pour les dispositifs d'affichage électroniques n'est pas conçue uniquement pour les téléviseurs, mais couvre deux autres types de dispositifs d'affichage électroniques. Elle s'applique désormais aux appareils suivants:

- Téléviseurs
- Moniteurs
- Dispositifs d'affichage dynamiques numériques

NOUVELLE ÉCHELLE

La principale différence entre l'ancienne étiquette-énergie et la nouvelle est l'introduction de l'échelle de A à G. Les classes avec le signe «+» disparaissent et les classes de l'ancienne étiquette-énergie sont toutes revues vers le bas. Par exemple, un appareil attribué précédemment à la classe A+++ peut se retrouver dans la classe C selon la nouvelle échelle.

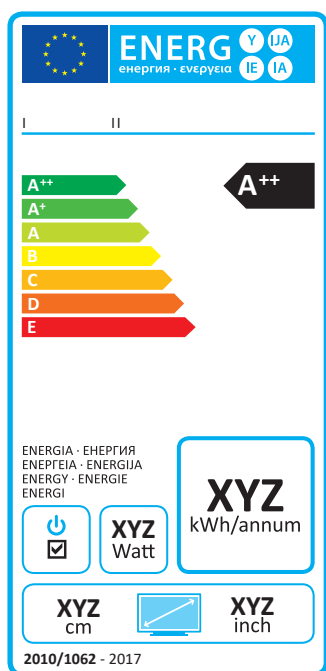
Dans la classification de l'étiquette-énergie, il est prévu de n'attribuer aucun appareil à la classe A. Cette classe laissée vide doit permettre le développement d'appareils plus efficaces à l'avenir.

DOUBLE ÉCHELLE POUR LE MODE HDR

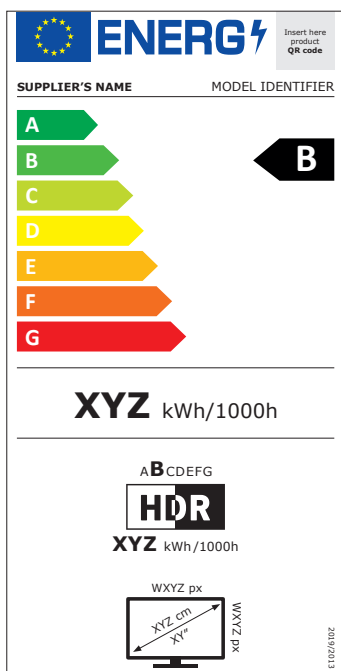
De nombreux nouveaux dispositifs d'affichage proposent le mode HDR (High Dynamic Range, pour davantage de contraste et de profondeur de couleur) et celui-ci est souvent activé de façon permanente. La nouvelle étiquette-énergie prend en compte cette nouvelle technologie avec une seconde échelle d'efficacité énergétique, plus petite, située en bas de l'étiquette.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR 1000 HEURES

Comme la consommation effective peut varier fortement en fonction des habitudes d'utilisation, elle est désormais indiquée pour 1000 heures, alors que l'ancienne étiquette émettait des hypothèses quant à l'utilisation, prenant pour référence une durée de quatre heures de télévision par jour. Les consommateurs peuvent ainsi calculer eux-mêmes leur consommation d'énergie en fonction de l'utilisation qu'ils font de l'appareil. Par contre, comme la base de calcul de la consommation d'énergie a changé, il n'est plus possible de comparer directement l'ancienne étiquette et la nouvelle.



Ancienne étiquette-énergie



Nouvelle étiquette-énergie